



## Prescription fiscale 2007 et 2008

Par **prollo**, le **19/09/2013** à **18:09**

Bonjour à vous tous,

Et merci d'avance à tous pour votre aide.

En 2007, 2008, j'avais un deuxième travail en tant que salarié que j'ai omis de déclarer aux impôts.

(Par contre j'ai bien déclaré mon 1er travail en tant que salarié).

Mes questions : est ce que la prescription est passé ou bien je risque toujours avoir un contrôle fiscale.

Merci d'avance